

---

## La mobilité à vélo

Modifié le 30/04/25

Depuis 2020, la Métropole Rouen Normandie s'engage pour favoriser les déplacements à vélo. En ville, 40% des trajets quotidiens parcourus en voiture font moins de 3 km et sont 2 fois plus polluants (ADEME, infographie mobilité).

Le vélo est un mode actif de déplacement ayant un impact positif sur tous, à la fois sur la santé, l'environnement et le pouvoir d'achat.

La Métropole Rouen Normandie a pour objectif d'augmenter significativement les déplacements à vélo pour améliorer le cadre de vie. Pour ce faire, la Métropole a adopté en novembre 2023 son Plan Vélo 2035. Ce document fixe les objectifs stratégiques de la politique cyclable à l'horizon 2035. Il est axé autour de 4 piliers :

- Créer des espaces de concertation et réaliser des évaluations
- Construire un large territoire cyclable
- Développer des services pour encourager la pratique du vélo
- Accompagner les changements pour favoriser la pratique du vélo

Le Plan Vélo 2035 et sa synthèse sont disponibles en téléchargement ci-dessous.

### LOVÉLO

En 2021, la Métropole Rouen Normandie a créé la marque LOVÉLO. Elle regroupe l'ensemble des services liés à la pratique du vélo sur le territoire. A ce jour, 3 services sont disponibles :

LOVÉLO location longue durée

A destination des habitants et salariés de la Métropole Rouen Normandie, le

---

service LOVÉLO location longue durée de vélos est disponible toute l'année. Il propose à la location plusieurs modèles de vélos :

- Vélos de ville à assistance électrique
- Vélos pliants
- Vélos rallongés
- Vélos cargos

Plusieurs tarifs sont proposés et adaptés à la situation de chacun. La location se fait par internet et le retrait du vélo a lieu dans 3 agences :

- Vélostation 78 rue Jeanne d'Arc à Rouen
- Agence relais LOVELO - 84, rue des Martyrs à Elbeuf
- Pôle de proximité Austreberthe-Cailly 102 rue Guy de Maupassant à Duclair

Si vous souhaitez réserver un vélo, rendez-vous sur [Réseau Astuce LOVÉLO](#)  
- Tél. : 02 35 52 52 52

### LOVÉLO libre-service

Pour réaliser les derniers kilomètres, que vous soyez à pied ou en bus, le service LOVÉLO libre-service propose des vélos classiques en libre-service pour les habitants, les professionnels ou les touristes. Ce service est disponible à Rouen, à Sotteville-lès-Rouen et Petit-Quevilly.

Le service est disponible 24h/24 et 7j/7. Pour en bénéficier, il suffit de créer un compte sur l'application mobile « LOVÉLO libre-service » et de souscrire un pass 1j, 7j ou 1 an. En plus de ces frais de souscription, et comme tout service en partage, chaque déplacement est payant à la minute. Les 30 premières minutes sont gratuites ! puis c'est 1€ par tranche de 30 minutes supplémentaires.

Plus d'informations sur <https://lovelolibreservice.fr> - 02 32 08 18 31 ou sur l'application mobile « LOVÉLO libre-service »

### LOVÉLO stationnement

---

Grâce au service  
LOVÉLO stationnement, la Métropole Rouen Normandie vous propose de  
stationner en toute tranquillité votre vélo le temps d'une course, d'une  
journée ou toute l'année. Une place dédiée et sécurisée rien que pour votre  
vélo.

Avec un tarif simplifié et unique, vous pourrez stationner votre vélo :

- 24h/24 et 7j/7
- Avec votre smartphone, votre carte LOVÉLO ou votre carte de transports (Astuce ou Atoumod)
- Avec un abonnement annuel, mensuel ou un ticket horaire (demi-journée ou journée)

Pour choisir un stationnement vélo :

- Vérifiez si une place de stationnement est libre à proximité du lieu souhaité,
- En l'absence de place, réalisez une demande de stationnement vélo près de chez vous ou proche de votre entreprise (éligible pour les salariés d'entreprise de moins de 20 salariés)

Pour accéder au service, trois possibilités :

L'application web <https://portail.larucheavelos.fr/rouen> - Tél. : 02 32 76 30  
05

---

L'application mobile LOVÉLO Stationnement - Pour faire une demande de stationnement près de chez vous ou à proximité de votre entreprise :  
<https://portail.laruchevelos.fr/rouen/demande-place-velo>

La Métropole Rouen Normandie a souhaité déléguer ce service à Rouen Normandie Stationnement. Plusieurs types de parcs vélos seront disponibles sur les 71 communes de la Métropole :

## Les aides à l'achat

Deux dispositifs ont été adoptés par la Métropole pour accompagner au mieux les habitants :

### Aide à l'achat après une location longue durée LOVÉLO

Vous avez loué un vélo grâce au service LOVÉLO location longue durée, et vous souhaitez passer le cap de l'achat, la Métropole vous aide en fonction de vos ressources et du modèle de vélo que vous souhaitez acquérir. L'aide peut ainsi varier de 300€ à 1000€.

Ce dispositif est uniquement destiné aux particuliers ayant loué un vélo au service LOVÉLO location longue durée.

#### **Plus**

**d'informations :** <https://formulaire.demarches.metropole-rouen-normandie.fr/mobilite/acquisition-d-un-velo-specifique>

### Aide à la conversion de mon véhicule – Aide Zone à Faibles Emissions

Vous souhaitez abandonner votre véhicule polluant pour le remplacer par un vélo, une aide plus importante vous sera octroyée. Cette aide varie en fonction de vos ressources entre 500€ et 2000€.

---

Ce dispositif est uniquement destiné aux particuliers.

**Plus**

**d'informations :** <https://formulaires.demarches.metropole-rouen-normandie.fr/mobilite/aide-a-lachat-dun-vehicule-peu-polluant-zfe-m>

## Les aménagements cyclables structurants

La Métropole Rouen Normandie a adopté en 2021 son plan de réseau cyclable structurant et hiérarchisé sur le modèle du réseau de transports collectifs, qui permettra de lever l'un des principaux freins à la pratique du vélo qu'est la sécurité des déplacements.

Afin de répondre efficacement aux différents besoins des usagers, le réseau cyclable a pour objectif de créer, à l'horizon 2026, des axes forts et lisibles, avec des aménagements confortables et sécurisés, reliés par des itinéraires de maillage :

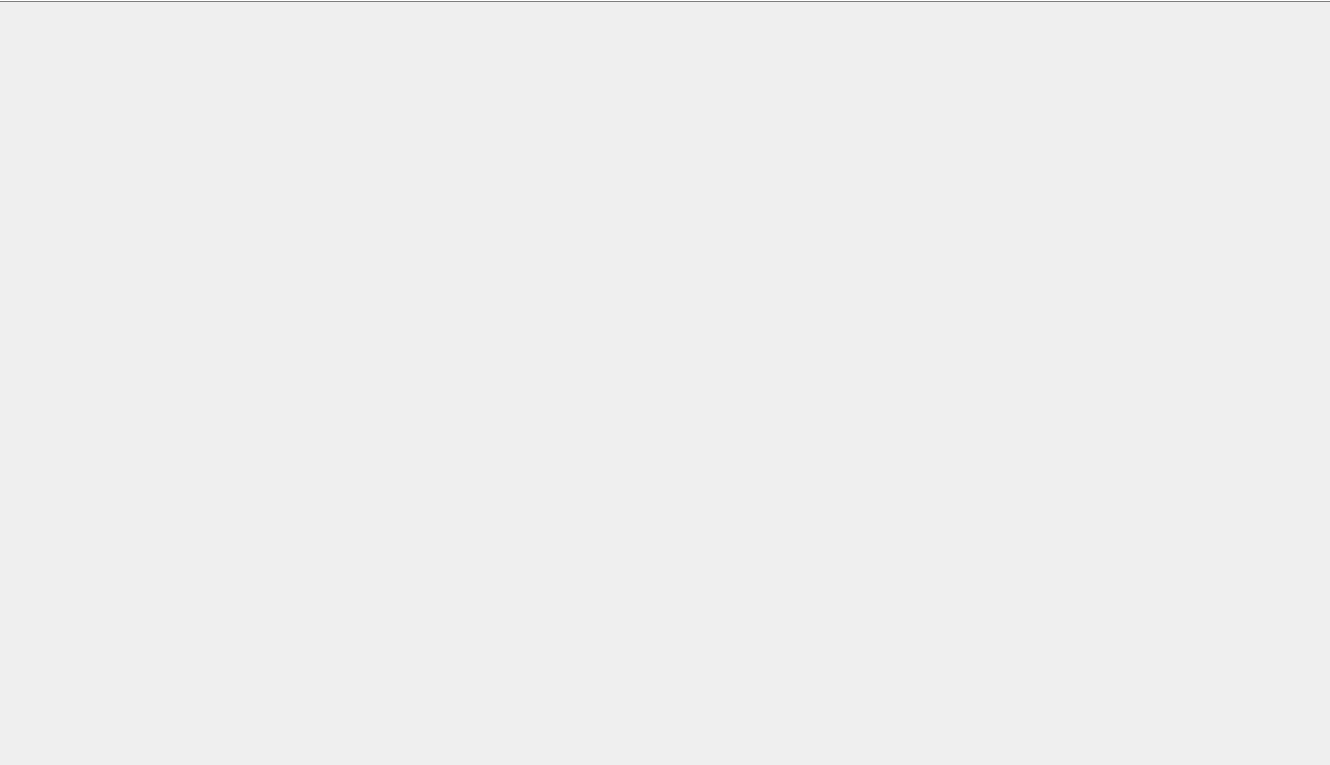
- **Le « Réseau Express Vélo » (REV)**, réseau de premier niveau, a été conçu à partir d'une analyse spécifique des déplacements domicile-travail et domicile-étude, et de l'étude des liaisons entre pôles générateurs de déplacements sur l'ensemble du territoire métropolitain.  
12 itinéraires ont été identifiés. Ils répondent ainsi à des besoins réels des usagers et les priorités d'aménagements où les besoins sont les plus forts. Ce réseau sera constitué de plus de 140 km dont plus de 40 km sont existants.

[Découvrez ces itinéraires](#)

- **Le « Réseau Interconnecté Vélo » (RIV)**, réseau de second niveau, est conçu pour assurer les liaisons entre le Réseau Express Vélo et les centralités ou les équipements d'intérêt (services publics, établissements scolaires, équipements sportifs et culturels, etc.). Le Réseau Interconnecté Vélo est co-construit et concerté avec les élus locaux, les associations et les services techniques ; il formera, à terme, un maillage territorial dense et complémentaire au Réseau Express Vélo. Ce réseau évolutif, se construit selon une approche locale et différenciée sur la base d'une carte projet évolutive.

L'amélioration du réseau cyclable métropolitain bénéficie du soutien de l'Union européenne au titre des ressources REACT-EU, de l'Etat, de la Région Normandie et du Département de la Seine-Maritime.

---



Les projets LOVÉLO bénéficient d'une aide financière de l'Etat d'un montant de 1 209 139,80€ au titre du « Fonds Vert – France Nation Verte.

Table des matières